



Suppression du passage à niveau 15 et mise en sécurité de la RD 900 entre le carrefour des Glaces et le Chemin du Grand Palais

Dossier d'enquête publique unique préalable à :

- La déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement
- L'autorisation au titre de la loi sur l'eau
- L'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation du projet

Pièce G – Demande
d'autorisation au titre de la loi sur
l'eau

Annexe 1 : Etude Hydraulique

Octobre 2017



<http://www.somival>